



*La passion,  
le plus beau métier du monde*

Le Programme DREAM  
**Réponses aux questions fréquemment posées par les témoins**  
**(professionnels)**

Pour vous permettre d'en savoir plus sur le Programme DREAM, nous avons synthétisé les réponses aux questions qui nous étaient le plus fréquemment posées. Nous vous proposons donc de parcourir les questions reprises ci-après et de consulter les réponses qui vous intéressent. Bienvenue dans DREAM !

L'équipe DREAM

## Questions fréquemment posées

### **I. Présentation générale du projet DREAM**

- |   |      |
|---|------|
| 1. Qu'est-ce que le Programme DREAM ?         | p. 3 |
| 2. Qu'est-ce que le DREAM Day ?               | p. 3 |
| 3. Qui peut être témoin DREAM ?               | p. 3 |
| 4. Qu'est-ce que le Guide des Témoins DREAM ? | p. 3 |

### **II. Zoom sur la visite-rencontre**

- |   |      |
|---|------|
| 5. Comment se déroule une visite-rencontre DREAM ?                      | p. 4 |
| 6. Quelles sont les étapes pour participer au DREAM Day ?               | p. 4 |
| 7. Comment le témoin est-il choisi ?                                    | p. 4 |
| 8. La visite-rencontre est-elle préalablement préparée par les élèves ? | p. 4 |
| 9. Le témoin doit-il préparer la visite-rencontre ?                     | p. 4 |

### **III. Modalités**

- |   |      |
|---|------|
| 10. Quand se déroule le DREAM Day ?                       | p. 5 |
| 11. Combien de temps dure une visite-rencontre ?          | p. 5 |
| 12. Où se déroule la visite-rencontre ?                   | p. 5 |
| 13. Quelles sont les modalités financières du Programme ? | p. 5 |
| 14. Comment s'inscrire au DREAM Day ?                     | p. 6 |

### **IV. Généralités**

- |  |      |
|--|------|
| 15. Pourquoi le Programme DREAM ? Quel objectif ?        | p. 6 |
| 16. Quels sont les résultats de DREAM ?                  | p. 6 |
| 17. DREAM, c'est qui ?                                   | p. 6 |
| 18. Qui sont les partenaires de DREAM ?                  | p. 7 |
| 19. Quelles sont les autres actions du programme DREAM ? | p. 7 |
| Pour toute information complémentaire                    | p. 8 |

# I. Présentation générale du projet DREAM

## 1. Qu'est-ce que le Programme DREAM ?

DREAM est un programme national qui aide les jeunes de **16 à 19 ans** à **connaître leurs atouts** et à **entreprendre un projet de vie professionnelle réfléchi**. Il se traduit concrètement par l'organisation du **DREAM Day**, le site **DREAM-IT**, l'enquête et les **colloques DREAM**.

## 2. Qu'est-ce que le DREAM Day ?

Lors du DREAM Day en mars, plusieurs milliers d'**élèves de 16-19 ans** (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> secondaire, de tous types d'enseignement) rencontreront des professionnels dynamiques et enthousiastes sur leur lieu de travail ou à l'école. Durant cette "visite-rencontre", ces "Témoins DREAM" partageront leur passion, leur parcours (choix, doutes, réussites, difficultés...), leur métier.

En effet, six années de pratique ont démontré que le meilleur moyen d'amener les jeunes à envisager leur avenir professionnel, est de les inviter à rencontrer, sur leur milieu de travail, des hommes et des femmes de métier passionnés qui ont osé aller au bout de leurs rêves. *Quelle était leur passion initiale ? Comment ont-ils commencé ? Qui les a aidés à oser avancer malgré les doutes ou les critiques ? Est-il possible de construire sa vie professionnelle sur base de ses envies et atouts propres ? Quelle est leur réalité au quotidien ? Et si c'était à refaire ?*

Grâce à ces visites-rencontres, le DREAM Day réduit le fossé qui sépare l'école et le monde professionnel. Il rend possible un autre dialogue entre adultes avertis et jeunes souvent ignorants de ce qu'ils peuvent devenir.

## 3. Qui peut être témoin DREAM ?

Le témoin est un professionnel qui accueille un groupe d'élèves de 16 à 19 sur son lieu de travail ou qui témoigne au sein de l'école.

**Quel que soit votre métier** (secrétaire, photographe, électricien, avocat, dirigeant, informaticien, psychologue, menuisier, comptable, etc.) **ou votre secteur d'activité**, vous pouvez devenir témoin DREAM.

Si vous êtes :

- impliqué et concerné par votre métier ;
- entreprenant, dynamique et créatif ;
- enthousiaste à l'idée de partager votre expérience avec des jeunes ;
- communicateur ;

vous serez un bon témoin.

N'hésitez pas également à faire témoigner **vos collaborateurs**. Leurs témoignages peuvent venir renforcer et varier le message transmis aux élèves.

## 4. Qu'est-ce que le Guide des Témoins DREAM ?

Afin de permettre aux élèves qui le souhaitent de vous rencontrer, nous constituons le Guide des Témoins DREAM (sur support cd rom) qui est envoyé dans toutes les écoles. Il regroupe les portraits des témoins qui participent au projet. Chaque portrait est rédigé par un journaliste et reprend une description de votre activité, de vos messages aux jeunes et quelques informations pratiques (website...).

## II. Zoom sur la visite-rencontre

### 5. Comment se déroule une visite-rencontre DREAM ?

Les élèves rencontrent en petit groupe un témoin, sur le lieu de travail du témoin ou à l'école.

Le DREAM Day est bien plus qu'une visite d'entreprise : c'est en premier lieu une rencontre interactive. Cette rencontre est un dialogue ouvert et franc. Le témoin partage son expérience, son parcours, son métier, ses choix... avec les élèves. Le programme comprend notamment une visite, une présentation, un témoignage et un moment de question-réponses. Il est intéressant que le témoin donne aussi l'occasion aux élèves de donner leur point de vue sur leur avenir professionnel.

### 6. Quelles sont les étapes pour participer au DREAM Day ?

Si vous souhaitez devenir témoin DREAM, voici les différentes étapes :

- compléter le document d'inscription joint à la brochure ou disponible sur le site [www.dreamday.be](http://www.dreamday.be) ;
- remplir un questionnaire qui vous sera remis une fois votre inscription enregistrée (uniquement pour les témoins n'ayant pas participé au DREAM Day des éditions précédentes). Ce document reprend la description de votre parcours, votre métier et vos messages aux jeunes ;
- sur base de ce questionnaire, un journaliste rédige votre portrait-témoin ;
- votre portrait est intégré dans le Guide des Témoins DREAM ;
- les élèves font leurs choix sur base du Guide.

### 7. Comment le témoin est-il choisi ?

En février, les élèves choisissent leur témoin sur base du **Guide des Témoins DREAM**.

Le professeur responsable contacte l'équipe DREAM afin de nous communiquer le choix de ses élèves. Si vous êtes choisi, nous communiquons au professeur vos coordonnées afin qu'il puisse prendre contact avec vous et préparer la rencontre. Grâce à cette procédure, vous n'êtes contacté(e) que par un seul professeur.

Si vous n'êtes pas sélectionné(e) par un groupe d'élèves, vous en serez averti deux semaines avant le DREAM Day.

### 8. La visite-rencontre est-elle préalablement préparée par les élèves ?

Concrètement, chaque professeur prépare en classe la rencontre avec ses élèves. Cette préparation est encadrée par des **outils DREAM**. L'action se passe en trois temps : **un temps de préparation en classe, la "visite-rencontre" et un temps de débriefing**.

Pendant la préparation, les élèves réfléchissent sur leurs atouts et moteurs d'action et sur les secteurs d'activité qui les intéressent. Ils rédigent également les questions qu'ils souhaitent vous poser, éventuellement sur base de votre portrait dans le Guide des Témoins.

### 9. Le témoin doit-il préparer la visite-rencontre ?

Nous invitons le professeur à organiser une courte rencontre préalable avec vous. Il est important que vous puissiez connaître, avant la rencontre, les attentes des élèves, leurs choix d'études, leurs envies, leurs craintes... Cette prise de contact vous permet d'affiner votre témoignage et d'ajuster vos messages aux réalités des élèves.

**Nous insistons également auprès du professeur pour qu'il vous transmette, avant le DREAM Day, les questions préparées par les élèves.** Demandez au professeur de vous envoyer ces questions à temps. Cela favorisera la qualité des échanges.

Afin de vous aider à préparer la visite-rencontre, nous vous envoyons en février le document « **Préparation du témoin à la visite-rencontre** » qui reprend quelques pistes et conseils pour valoriser cette rencontre.

### **III. Modalités**

#### **10. Quand se déroule le DREAM Day ?**

Les "visites-rencontres" sont organisées de préférence en mars, le matin ou l'après-midi au choix. Vous fixez avec le professeur l'heure de la rencontre. Si nécessaire, vous pouvez convenir d'une autre date avec le professeur.

#### **11. Combien de temps dure une visite-rencontre ?**

**La visite-rencontre prend en moyenne 2 heures.** Il est important de trouver un juste équilibre entre votre expérience propre, votre parcours, vos choix (quand j'avais 17 ans comme vous...) c'est-à-dire **l'aspect rencontre** (2/3 du temps) et la présentation de votre activité professionnelle actuelle (réalités du métier, description d'une journée de travail, avenir, présentation des collaborateurs...), c'est-à-dire **l'aspect visite** (1/3 du temps).

L'action étant flexible, vous pouvez convenir de la durée de la rencontre avec le professeur.

#### **12. Où se déroule la visite-rencontre ?**

La rencontre peut être organisée **sur le lieu de travail du témoin** ou **à l'école** (à convenir avec le professeur).

**Il est préférable que la "visite-rencontre" se déroule sur votre lieu de travail**, ce qui permet à l'élève de s'imprégner plus facilement de votre métier, de sentir et ressentir une ambiance. La rencontre "in situ" donne également l'occasion aux élèves de rencontrer vos collaborateurs et ainsi de découvrir d'autres métiers et parcours.

Si la rencontre a lieu à l'école il peut être utile d'amener du matériel d'illustration (photos, échantillons, brochure, powerpoint ...) pour rendre votre propos plus concret. Si vous avez besoin de matériel sur place, pensez à demander bien à l'avance au professeur.

#### **13. Quelles sont les modalités financières du Programme ?**

Dès le départ, l'équipe DREAM a tenu à ouvrir le Programme au plus grand nombre. C'est pourquoi la participation au DREAM Day est entièrement gratuite, tant pour les écoles que pour les témoins. Compte tenu de cette philosophie, il n'est pas prévu de défraiement.

#### **14. Comment s'inscrire au DREAM Day?**

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au fin novembre.** Pour vous inscrire, renvoyez-nous le document d'inscription joint à la brochure ou disponible sur le site ([www.dreamday.be](http://www.dreamday.be)).

### **IV. Généralités**

#### **15. Pourquoi le Programme DREAM ? Quel Objectif ?**

*Aujourd'hui, les jeunes ne connaissent pas les réalités professionnelles.*

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leur avenir professionnel, rares sont ceux qui avancent avec conviction "Plus tard je serai...". Les rêves professionnels sont trop éloignés des réalités. Ecole et entreprise restent deux mondes trop séparés.

Pourtant, pour un jeune sur deux, **la rencontre avec un professionnel sur son lieu de travail est l'expérience qui influencera le plus ses choix d'avenir.**<sup>1</sup>

*Un rêve, un parcours, un métier passionnant.*

Dans beaucoup d'entreprises, des femmes et des hommes se réalisent chaque jour car ils vivent pleinement leur métier, car ils "entreprennent".

Pour susciter la vision d'un métier passionnant, il faut mettre le jeune en contact avec des réalités professionnelles motivantes. Une fois sa "vocation" éveillée, elle sera le moteur qui lui permettra de se mettre en route. Le potentiel d'imagination et de dynamisme est immense et il suffit souvent d'un déclic pour le libérer.

*L'objectif du Programme DREAM*

L'objectif du Programme DREAM est de susciter chez les jeunes étudiants des "**envies d'entreprendre**", donner le goût de l'initiative, créer un état d'esprit positif, faire germer des idées, des vocations et des voies d'avenir, en les plongeant dans une réalité professionnelle dynamique.

Dans la durée, DREAM se veut le catalyseur d'une mentalité active et constructive.

#### **16. Quels sont les résultats de DREAM ?**

Le programme DREAM a été conçu et testé en 1998, lancé en 1999. Maintenant DREAM est devenu la plus importante action de terrain en matière d'orientation, avec des milliers de jeunes qui participent chaque année (**15.120 élèves** en 2005-2006). **2.500 professionnels**, à travers toute la Belgique, ont participé.

Les enquêtes de satisfaction réalisées montrent que la toute grande majorité (**92%**) des élèves ayant participé recommandent l'action aux élèves qui vont leur succéder tandis que **92% des témoins souhaitent de nouveau participer au DREAM Day 2006.**

---

<sup>1</sup> Enquête nationale DREAM, « Les jeunes et leur avenir professionnel : entre rêve et réalisme », réalisée en mai 2002, auprès de 1.011 jeunes de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> secondaire.

## 17. DREAM, c'est qui ?

L'idée de départ est le fait de deux personnes. Le projet a ensuite pris corps au sein du département PME de l'ICHEC, institut d'enseignement en gestion. La question s'est alors posée de savoir si cela rentrait dans sa mission. A la réflexion, il apparaissait qu'étant une école supérieure de niveau universitaire enseignant la gestion et donc en contact fréquent avec le monde professionnel, une telle entité se trouvait à l'intersection entre les mondes de l'école et de l'entreprise. Elle était donc la mieux placée pour mener à bien cette mission.

## 18. Qui sont les partenaires de DREAM ?

Dès le début également, le projet fut développé avec une saine ambition, à savoir :

- viser chaque jeune,
- donc travailler de manière nationale,
- dans la durée,
- avec des outils de qualité et donc les moyens y afférents nécessaires.

Pour ce faire, de nombreux contacts ont permis de réunir quelques partenaires, privés et publics, croyant en ce projet utile pour l'avenir des jeunes et prêts à lui consacrer quelques moyens. Il s'agit plutôt de mécénat que de sponsoring, même si la dimension citoyenne véhiculée par DREAM est favorable à l'image des partenaires qui portent le projet.

## 19. Quelles sont les autres actions du programme DREAM ?

Le site [www.dreamday.be](http://www.dreamday.be) est destiné à faire vivre "l'esprit DREAM" sur le net. Il offre aux élèves des conseils pratiques pour réaliser un CV, des informations positives,...

En ligne depuis janvier 2002 et renouvelé en 2005, il enregistre environ 80.000 visites par an.

Tous les 4 ans, l'équipe DREAM réalise des **enquête** sur le thème des jeunes et leur avenir professionnel.

Enfin, DREAM organise des colloques. Un **colloque DREAM** sur le thème « Pour que chaque jeune entreprenne son projet de vie professionnelle. Quel rôle pour nous parents, pédagogues et acteurs du monde professionnel ? » a eu lieu le **mercredi 22 octobre 2003**. A cette occasion, plusieurs représentants du monde de l'enseignement et du monde professionnel ont eu l'occasion de s'exprimer sur la question de l'orientation professionnelle du jeune. Les interventions, témoignages et pistes d'avenir sont repris dans un document de synthèse intitulé « les Traces ».

En collaboration avec FREE (la Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre) et Enterprize, DREAM a organisé une **journée d'échanges** sur le thème « **Développer l'esprit d'entreprendre à l'école pour mieux entreprendre sa vie** ».

Ce colloque fut l'occasion de présenter les résultats d'un travail mené par DREAM et FREE dont l'objectif était de repérer les **pratiques pédagogiques visant à susciter le goût d'entreprendre** chez les jeunes du secondaire, au travers de toutes les disciplines. Un coffre à outils de 50 pratiques pédagogiques a été élaboré à cette occasion.

Ce colloque a rassemblé **275 participants** (enseignants, directions, agents PMS,...) et s'est articulé en trois temps : ateliers interactifs, table-ronde et soirée mettant à l'honneur les enseignants qui ont contribué à l'élaboration du coffre à outils pédagogiques pour enseigner l'esprit d'entreprendre.

**Pour toute information complémentaire**

Pour plus d'informations, contactez l'équipe DREAM.

Visitez le site [www.dreamday.be](http://www.dreamday.be), sur lequel vous pouvez télécharger les documents d'information et de préparation au DREAM Day.

**Programme DREAM**

Rue au bois, 365A - 1150 BRUXELLES

tel. 02/739 38 67 - fax 02/739 38 63

[www.dreamday.be](http://www.dreamday.be)

[dream@ichec.be](mailto:dream@ichec.be)